

08/04/2004

Projet RER: Les premiers travaux commencent à Bruxelles

Le projet RER, dont la SNCB est un acteur-clé, se concrétise à Bruxelles avec le lancement de travaux d'infrastructure dans le périmètre s'étendant entre les gares de Watermael, Schuman et le site ferroviaire de Josaphat. Ces travaux permettront à terme d'améliorer considérablement la mobilité à Bruxelles, par un accroissement de l'offre de trains, une meilleure desserte du quartier européen et de l'aéroport national. Les travaux qui seront menés dans le cadre de la relation Watermael-Schuman-Josaphat représentent, en ce compris la participation de Beliris, un investissement de 300 Mio €.

Le projet RER : rappel

Le RER constitue un projet ambitieux pour la mobilité dans et autour de BXL. Son succès repose sur une coopération active et volontariste de différents acteurs au niveau fédéral et régional et sur la complémentarité des sociétés de transport en commun.

Important acteur dans le projet, la SNCB entend pleinement jouer son rôle. Ainsi, des travaux d'infrastructure considérables sont entamés sur les 9 relations ferroviaires qui constitueront à terme le réseau RER. Plus de 120 gares et points d'arrêt seront aussi adaptés et rénovés. Enfin, la société procèdera prochainement à l'acquisition de matériel adapté. Les premières rames RER devraient ainsi circuler dès fin 2008. Dans l'intervalle, la SNCB n'est pas restée inactive et vient ainsi d'améliorer la qualité de son offre de trains locaux autour de Bruxelles (City Rail). De plus, et sans attendre la fin des travaux RER, certaines fréquences des trains reliant la périphérie bruxelloise à la capitale seront progressivement élargies dès décembre 2006.

Pour la SNCB, le projet RER représente un investissement très important. A eux seuls, les travaux d'infrastructure représentent déjà un budget de 1,720 Mia €. Le fonds RER permet d'en financer une grande partie. A cela s'ajouteront les coûts d'exploitation du futur RER qui devront eux aussi être, pour partie, pris en charge par l'autorité. L'Etat a récemment pris un premier engagement à cet égard.

Le lancement des travaux RER à Bruxelles

Les premiers travaux bruxellois du RER viennent officiellement de débuter. Ceux-ci viseront à adapter la section de voies comprise entre les gares de Watermael et de Bruxelles-Schuman pour permettre sa mise à quatre voies ultérieure. Le réaménagement complet de la gare de Bruxelles-Schuman et le percement du tunnel Schuman-Josaphat, long de 1250 mètres, compléteront plus tard ces importantes transformations.

L'ensemble du projet Watermael-Schuman-Josaphat sera réalisé par la SNCB, sa filiale TUC Rail et le service Public Fédéral Mobilité et Transport.

Le montant total des travaux est estimé à 300 Mio €, financé pour une partie par le fonds RER et également pour partie par Beliris, l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale, relatif à certaines initiatives destinées à promouvoir le rôle international et la fonction de capitale de Bruxelles.

Dans un premier temps, ces travaux concerneront le renouvellement ou la modernisation de la presque totalité des ponts situés entre les gares de Watermael et Schuman. Entre mars 2004 et septembre 2005, les travaux concerneront les ponts de l'avenue Rodin, de la rue du Viaduc, de la rue Gray et de la rue Belliard. Ensuite, entre fin 2005 et 2007, ce seront les ponts de la rue du Gerموir, de la rue du Sceptre, de la chaussée de Wavre et de la chaussée d'Etterbeek qui seront concernés. Entre 2005 et 2010, la mise à quatre voies entre Watermael et Schuman, la réorganisation de la gare de Bruxelles-Schuman et le percement du tunnel Schuman-Josaphat seront réalisés.

Durant toute la durée de ces travaux, la SNCB demeurera à l'écoute des riverains et veillera à les informer de l'évolution de cet important chantier au moyen de dépliants, brochures, réunions d'information et autres info-travaux distribuées dans les boîtes aux lettres. Un numéro vert gratuit (0800/95 488) est à leur disposition du lundi au vendredi. Toute information peut également être demandée par mail (infowsj@sncb.be) ou par fax (02/224 56 53).

Contacts presse :

SNCB

Service de presse SNCB
02/526 37 30

Beliris

Rachid MADRANE
Conseiller de Presse de la Vice-Première Ministre
Laurette ONKELINX
0497/599 777

A l'attention de la rédaction :

Des illustrations sont disponibles sur le site web SNCB réservé à la presse :

<http://press.sncb.be>
username = press
password = documents